

engagée dans la partie chronologique. Pierre Morizot, avec la collaboration de Géraldine Froger, aborde ainsi la question démographique en tentant d'évaluer la part de la population de l'Afrique « romaine » et celle de l'Afrique « barbare » au II^e siècle ap. J.-C. Tout en insistant sur la limite des méthodes démographiques appliquées à l'histoire ancienne et sur la prudence dont doit faire preuve l'historien dans l'utilisation de données chiffrées fournies par les auteurs antiques, ils nous livrent un remarquable exemple de méthodologie à l'issue duquel apparaît l'idée que, durant la domination romaine, l'ouest du Maghreb, fertile et riche en cours d'eau, a davantage concentré les tribus berbères. L'idée de « Faire la guerre » est plus concrètement abordée dans les autres contributions de cette partie de l'ouvrage. Luís Pons Pujol revient sur un passage de Dion Cassius (LX, 24, 5) et remet en cause l'implication du proconsul de Bétique, *Umboñius Silio*, dans le ravitaillement des armées durant la conquête de la Maurétanie. C'est également une relecture de source que propose P. Morizot : procédant au réexamen d'une inscription découverte à *Gemellae* dans les années 1950, à partir d'une photographie retrouvée dans les archives de Baradez, il met en lumière la seule attestation de la présence de l'aile des Thraces en Numidie. La communication d'Hager Krimi, malheureusement dépourvue de cartes, évoque la situation des montagnards et des semi-nomades gétules confrontés à l'avancée romaine qui se traduit notamment par l'installation du *limes tripolitanus* et donne lieu à une série de révoltes entre le I^{er} siècle av. et le I^{er} siècle ap. J.-C., tandis que Denis B. Saddington évalue la part des Numides et des Maures dans le recrutement des unités auxiliaires romaines à différentes époques. L'auteur conclut que ces populations n'ont pas été massivement incorporées à l'armée romaine. Enfin, les deux dernières communications concernent la période tardive et portent sur les violences de guerre qui s'exercent sur les chrétiens. Karl Strobel engage, à partir du cas de saint Cyprien, une réflexion sur l'expérience de la guerre, le vécu de la violence et ses répercussions sur la communauté dans le contexte des persécutions menées par Dèce et Valérien. La contribution de Sabine Fialon examine les images de guerre dans les passions donatistes africaines, la *Passio sanctorum Datusi, Saturnini presbyteri et aliorum*, la *Passio sancti Donati aduocati*, la *Passio Isaac et Maximiani* et la *Passio Marculi*. Elle démontre avec force que la métaphore militaire, au centre de l'hagiographie donatiste, est un instrument de propagande politique et religieuse. Le recours aux thèmes du *miles Christi*, du massacre et du combat singulier, ainsi que la théâtralisation de la violence reflètent la mentalité religieuse militante des hagiographes donatistes africains. Par ces riches contributions, l'ouvrage vient donc éclairer plusieurs dimensions de la guerre en Afrique romaine. Malgré la difficulté du sujet imposée non seulement par une documentation souvent fragmentaire et difficile d'interprétation, mais aussi par une tradition historiographique française héritée de l'époque coloniale, les travaux témoignent d'un certain renouvellement des approches et mettent en lumière l'ampleur des travaux qu'il reste à mener sur la question. Zheira KASDI

Yann LE BOHEC (Ed.), *La société de l'Afrique romaine*. Paris, Éditions du CTHS, 2013. 1 vol., 162 p., nombr. ill. (BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES. ANTIQUITÉ, ARCHÉOLOGIE CLASSIQUE, 37). Prix : 25 €. ISBN 978-2-7355-0804-4.

La dernière livraison du *BCTH* regroupe, sous un titre large, un dossier de huit contributions sur l'Afrique romaine. Ont également été insérés dans ce volume deux articles consacrés à la Gaule, un compte rendu par M. Coltelloni-Trannoy de l'ouvrage de N. Benseddik, *Esculape et Hygie en Afrique*, Paris, 2010 (Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 44), l'hommage de Y. Le Bohec à J.-M. Lassère et A. Laronde (comportant une bibliographie indicative) et enfin, les résumés des communications prononcées lors des séances du Comité, entre 2010 et 2012. En guise d'introduction (p. 7-9), Y. Le Bohec présente quelques remarques de synthèse bibliographique sur les élites africaines et sur les « humbles ». Cl. Briand-Ponsard offre ensuite un tableau de la société de *Cuicul* (Djemila, Algérie) d'après la documentation épigraphique du II^e s. et du début du III^e siècle (p. 11-26). Le tableau des magistrats et des prêtres de la petite cité numide (toujours utile, en l'absence d'index des *Inscriptions latines de l'Algérie*) l'amène à nuancer l'hypothèse exposée par Fr. Jacques d'une fermeture de la classe dirigeante cuiculitaine (*Le Privilège de liberté*, 1984). Les deux articles suivants reviennent sur la question, qui n'échappe pas aisément aux poncifs, des relations entre Rome et les « indigènes » africains : D. B. Saddington (p. 27-38) propose d'éclairer l'attitude des Romains envers les indigènes africains à travers une suite d'exemples pris en Afrique proconsulaire et en Maurétanie, depuis la destruction de Carthage en 146 à la fin du II^e s. de notre ère ; P. Morizot livre un panorama des « zones de tension » entre Romains et « Berbères », de la mort de Tacfarinas jusqu'à l'invasion vandale (p. 39-62). H. Krimi décrit un hypogée d'époque romaine mis au jour en 2007 dans le quartier de Bou H'ssina, à Sousse, en Tunisie (p. 63-71). Dans ce caveau rectangulaire voûté, au pavement en mosaïque polychrome à motif floral, deux des défunts ont été inhumés : le premier est une femme, ensevelie dans un sarcophage de stuc, disposé contre le mur du fond et représentant un personnage féminin à demi couché ; d'après les photographies illustrant l'article (fig. 5 et 9), le sarcophage est relativement endommagé. Le second est un enfant, enterré dans un caisson sur lequel est gravée une épitaphe (D. M. S. / MVSSIUS IN/GENVS VIX. / ANNIS – le nombre d'années n'a pas été inscrit). Une deuxième épitaphe a été trouvée « sur la marche d'accès » du tombeau (D. M. S. / M. FADIO CLARO VIXIT / ANN. XXXV MENS. IIII / DIEBVS XXV). Dans une phase sans doute postérieure, les défunts ont été incinérés et leurs restes placés dans des urnes, situées dans les niches aménagées dans les murs. Le matériel céramique est daté entre le début du II^e s. et la fin du III^e siècle. On regrettera le petit format des photographies, où ne figure par ailleurs aucune échelle. Le texte de la première épitaphe (fig. 10), notamment, est difficilement lisible. La photographie de la seconde épitaphe (fig. 11) permet d'identifier une coquille dans la transcription du latin (MENS. III au lieu de MENS. IIII ; l'erreur n'est pas reproduite dans la traduction française). J.-P. Laporte s'intéresse, quant à lui, aux notables de *Rusuccuru* (Dellys) et de ses *pagi Iomnium* (Tigzirt) et *Rusippisir* (Taksebt) (p. 73-102). Après une rapide présentation du territoire et des hypothèses concernant le statut de *Rusuccuru*, l'essentiel de la contribution est constitué par un catalogue d'inscriptions, la plupart présentées avec photographie et dessin. Assorti d'une importante bibliographie, l'article de L. Pons Pujol (p. 103-114) présente une mise au point sur les débats historiographiques suscités par le célèbre décret de Sala et par la mission de *M. Sulpicius Felix* dans la cité (*IAM*, 2, 307). L. Pons Pujol soutient l'hypothèse de la fonction militaire

de *M. Sulpicius Felix*. Par ailleurs, le décret serait pris non seulement pour honorer *Sulpicius Felix* mais également pour respecter la loi municipale selon laquelle l'*ordo* doit approuver les ambassades et le nombre d'ambassadeurs (*Lex Ursonensis*, 92 ; *Lex Irnitana*, 45). Prolongeant un article précédent (*Ktèma*, 32, 2007), M. Coltelloni-Trannoy livre une très intéressante étude de la vingtaine d'épigrammes grecques d'Afrique (p. 115-126) et examine la pratique du grec et le bilinguisme des communautés hellénophones en Afrique. L'influence du latin dans la rédaction de ces textes est visible, par exemple dans la mise en page, l'emprunt et l'adaptation des formules latines en grec, ou encore quelques cas de translittérations de mots latins. Alors que les épitaphes d'enfants, qui appartiennent à la sphère privée, sont toujours rédigées en grec uniquement, on compte chez les adultes autant d'inscriptions funéraires monolingues que de bilingues, témoignages d'une insertion sociale dans le milieu latinophone. L'usage exclusif du grec implique un lectorat plus restreint, ce qui invite à considérer que les défunts ne sont pas membres de l'élite locale, comme on a pu l'écrire, mais appartiennent plutôt à une famille hellénophone. En revanche, les bilingues, qui ne sont jamais des traductions d'une langue à l'autre, peuvent provenir aussi bien de familles d'origine grecque que de plébéiens latins ayant à cœur de montrer leur culture hellénique. La maîtrise plus ou moins poussée du grec, et en particulier de la langue littéraire, permet de distinguer les immigrés cultivés de ceux qui appartiennent à des catégories sociales inférieures ou qui sont simplement davantage influencés par le latin et tendent à s'éloigner de la culture grecque. Dans le premier des deux articles concernant la Gaule, S. Alix et Y. Le Bohec (p. 127-132) publient une inscription fragmentaire d'Autun, découverte en remploi dans le dallage d'une rue gallo-romaine lors d'une fouille de l'INRAP en 2010. Les auteurs proposent de lire le texte suivant : *T(iberio) Cl(audio), C(aii) fil(io), Qu(irina), Potito Sa[bi]ni(ano), tribu[no] mil(itum) / legionis XXI[I Primige]ni(ae), / [---]iepr[---] / [---]cat[---]*. D'après la photographie jointe, le I de l'avant-dernière ligne n'est pas sûr et le T de la dernière ligne paraît peu probable. Le personnage mentionné serait un chevalier romain du II^e s. de notre ère. La contribution suivante est l'étude minutieuse par Fl. Blanchard d'un groupe statuaire représentant un cavalier et un anguipède, conservé actuellement au marché aux vins de Beaune (p. 133-149). L'auteur identifie la sculpture, liée au culte jovien, à celle découverte en 1849 à Égliseneuve-près-Billom (Puy-de-Dôme). La comparaison avec d'autres œuvres l'amène à dater ce groupe du dernier quart du II^e siècle, dans le cadre d'un courant artistique gallo-romain influencé par les modèles hellénistiques. La géographie des découvertes semblables en territoire arverne permet également à l'auteur de proposer des hypothèses sur le lieu et le contexte d'érection de cette statue et sur sa fonction, mais aussi des réflexions sur la place du culte jovien dans la région. On ne négligera pas le résumé des communications présentées devant le Comité des travaux historiques et scientifiques (p. 159-162). J. Alexandropoulos apporte des précisions par rapport à ce qu'il avait écrit dans *Les monnaies de l'Afrique antique* (Toulouse, 2007), à propos de deux émissions monétaires de Syphax et d'une série de son fils Verminad : les deux séries de Syphax seraient émises à Siga (et non à Siga et à Cirta) ; les monnaies de Verminad ne seraient pas contemporaines de la seconde série de Syphax mais postérieures. Verminad aurait ainsi succédé à son père, ce qui donnerait raison aux sources littéraires qui font survivre un royaume de Verminad après la mort de Syphax.

Ph. Leveau pose ensuite la question de l'origine des ingénieurs responsables du percement des galeries hydrauliques du nord de la Gaule, généralement rapprochées des techniques observées en Afrique du Nord. J.-P. Laporte attire l'attention sur les mausolées antiques de la Kabylie du Djurdjura et de l'est du Titteri (Algérie). H. Chew signale, dans le mobilier des fouilles (1861-1862) du sanctuaire de Berthouville (Eure), un fragment métallique semblant appartenir à une cuirasse anatomique de *statua loricata*, qui pourrait être celle d'un membre de la famille impériale. Enfin, R. Hanoune souligne l'intérêt et les limites de l'opuscule de Lucien *Hippias ou le bain* pour la connaissance des thermes. Le lecteur trouvera donc dans cet ouvrage aussi bien des synthèses sur l'Afrique romaine que des réflexions et des documents inédits.

Anne-Florence BARONI

Audrey BECKER & Nicolas DROCOURT (Ed.), *Ambassadeurs et ambassades au cœur des relations diplomatiques. Rome-Occident médiéval-Byzance (VIII^e s. avant J.-C.-XI^e après J.-C.)*. Metz, Centre de recherche universitaire lorrain d'histoire, 2012. 1 vol., 436 p., ill. (COLLECTION DU CRULH 47). Prix : 22 €. ISBN 978-2-85730-054-9.

Ce volume imposant constitue les Actes d'un colloque international qui s'est tenu à Metz en 2010. Il traite d'un thème qui a depuis plusieurs années suscité l'intérêt des chercheurs, le rôle des ambassades dans les relations internationales dans l'Antiquité et au Moyen Âge, mais affirme son originalité en se concentrant sur la figure de l'ambassadeur. Son cadre spatio-temporel est volontairement large avec, pour fil conducteur, la question du maintien des pratiques diplomatiques romaines dans l'Occident médiéval et à Byzance, jusqu'au XII^e s. Quatre axes de réflexion ont été privilégiés : les critères qui président, aux différentes époques, au choix de l'ambassadeur ; la prise en charge de celui-ci pendant son voyage et son séjour ; son rôle dans les négociations officielles et officieuses ; la part symbolique de communication dont il est le vecteur. La première piste de recherche a occupé plusieurs contributeurs : F. Battistoni souligne ainsi (p. 127-141) que, d'Hégésias aux *Panegyriques latins*, les compétences oratoires restèrent toujours primordiales pour les Grecs qui envoyaient des rhéteurs les représenter à Rome. On requérait en revanche d'autres qualités du *legatus* ; G. Stouder (p. 11-29) expose de manière convaincante que celui-ci devait avant tout posséder un rang éminent et une expérience politique le rendant apte à représenter l'autorité romaine et à constituer un *exemplum* pour ses successeurs. À l'époque impériale, le prince constitue la clef de voûte de la diplomatie romaine : S. Benoist rappelle (p. 65-82), en suivant la politique étrangère aux II^e et III^e siècles (notamment à l'égard des Parthes et des Perses), qu'une parenté étroite avec l'empereur constituait un élément décisif pour devenir son porte-parole à l'étranger. R. W. Mathisen détaille (p. 227-238) les éléments pris en compte, entre le V^e et le VII^e s., pour la désignation des envoyés officiels (surtout des évêques et des érudits), aussi bien dans l'Empire romain que dans les royaumes barbares ; il discute le titre de « patrice », souvent porté par les ambassadeurs impériaux, qui pourrait constituer l'indice de cette dignité. B. Dumézil énumère (p. 239-255) les principales caractéristiques de l'ambassadeur barbare et de sa mission, dans les échanges épistolaires du VI^e s. B. Moulet se concentre (p. 333-349) sur le personnel ecclésiastique placé au service de la diplomatie